

Que propose le SAVS ?

Le SAVS vise le maintien de la personne à son domicile dans des conditions de sécurité et d'épanouissement optimales. Pour cela, le SAVS coordonne, conseille et/ou met en relation les personnes accompagnées avec les acteurs de proximité et le réseau qu'il a construit.



→ Un accompagnement dans la gestion de votre vie quotidienne pour :

- ◆ Vous aider dans votre hygiène alimentaire,
- ◆ Vous aider dans la conception de vos menus,
- ◆ Vous aider dans la tenue de votre logement et de votre environnement,
- ◆ Vous aider à développer votre autonomie dans vos déplacements.



→ Un soutien à votre gestion administrative et budgétaire :

- ◆ Vous aider à la recherche de votre logement et à l'installation en partenariat avec l'organisme de tutelle ou avec les propriétaires,
- ◆ Vous aider dans l'organisation de votre budget (dépenses, achats, économies).



→ Un accompagnement à la santé :

- ◆ Vous proposer des ateliers de prévention et de sensibilisation,
- ◆ Vous aider pour la prise de vos rendez-vous médicaux et leur organisation,
- ◆ Vous aider à la gestion de votre santé,
- ◆ Vous soutenir dans les démarches administratives en lien avec la santé.



→ Un soutien avec votre environnement familial, amical, social :

- ◆ Vous informer sur les diverses associations/clubs proches de chez vous,
- ◆ Vous aider à organiser votre temps libre et vos vacances.



→ Un appui et un accompagnement facilitant votre insertion professionnelle :

- ◆ Vous permettre d'accéder à la formation,
- ◆ Vous orienter dans la recherche d'une activité professionnelle.

LIVRET D'ACCUEIL

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

« Les 2 Monts »



L'équipe du SAVS et moi-même vous souhaitons la bienvenue.

Le présent livret a été réalisé de façon simple et concise, dans le but de vous présenter les missions et les prestations proposées par le SAVS.

La Directrice Générale

SAVS « Les 2 Monts »

22 rue de la Motte à Vaillant - 17130 MONTENDRE

☎ 06 87 86 33 73 - mail : savs@epd-les2monts.fr

Présentation générale :

L'EPD « Les 2 Monts » est un établissement public autonome social et médico-social relevant de la loi n°2000-2 du 2 janvier 2002.

Le service est placé sous l'autorité de la Directrice Générale de l'EPD « Les 2 Monts », de la Directrice du pôle Handicap.

Le SAVS aide à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant :

- ◆ le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels
- ◆ l'accès à l'ensemble des services offerts sur le territoire.

Le service peut accompagner jusqu'à 36 personnes :

- ◆ **22 travailleurs de l'ESAT « Les 3 Fontaines »**
- ◆ **14 personnes qui ne travaillent pas à l'ESAT**

Le SAVS pour qui ?

Le SAVS s'adresse aux personnes ayant plus de 18 ans et bénéficiant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Les bénéficiaires accompagnés se composent de personnes présentant des profils divers : déficience intellectuelle, handicap psychique, handicap moteur, personnes handicapées vieillissantes.

L'admission est prononcée par la Directrice.

L'équipe adapte l'accompagnement en fonction des capacités et des besoins définis avec chaque bénéficiaire dans son projet d'accompagnement personnalisé.

L'équipe :

Le SAVS dispose des compétences suivantes :

- ◆ Une conseillère en économie sociale et familiale
- ◆ Une aide médico-psychologique

L'équipe du SAVS accompagne les personnes via des visites à domicile ou des rendez-vous dans les locaux du service.

Ouverture :

Le SAVS est ouvert :

- ◆ Du lundi au vendredi, de 8h à 16h10,
- ◆ Le service est fermé les week-ends et les jours fériés,
- ◆ Il n'y a pas d'astreinte ni de permanence téléphonique lorsque le service est fermé, mais un répondeur téléphonique permet de laisser des messages.

Périmètre d'intervention :

Le SAVS intervient essentiellement dans le sud de la Charente-Maritime sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Saintonge.

